



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gares

Question écrite n° 121730

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rachat par l'État à la SNCF de l'ancienne gare impériale de Metz. En effet, l'État a récemment fait l'acquisition de l'ancienne gare impériale de Metz et il souhaiterait connaître avec précision le montant de cette transaction. Il le remercie de bien vouloir le renseigner à ce sujet.

Texte de la réponse

Pour compenser les conséquences de la restructuration des armées, le Président de la République a annoncé l'installation à Metz de 1 500 nouveaux emplois publics, dont la moitié environ en provenance de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Parmi les différentes solutions immobilières possibles, le choix de l'ensemble immobilier de la direction régionale de la SNCF, sis rue Henry-Maret, à Metz, a été fait par le Gouvernement. En vue de cette implantation, l'immeuble, précédemment confié en gestion à la SNCF, a été transféré à l'État en 2010 moyennant une indemnité de 8,6 Meuros.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121730

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11734

Réponse publiée le : 20 décembre 2011, page 13304